

les Halles

ébauche de cahier des charges du concours

Contraintes et Objectifs

Concours international d'architecture
pour la réalisation du Carreau des Halles



1- les contraintes techniques

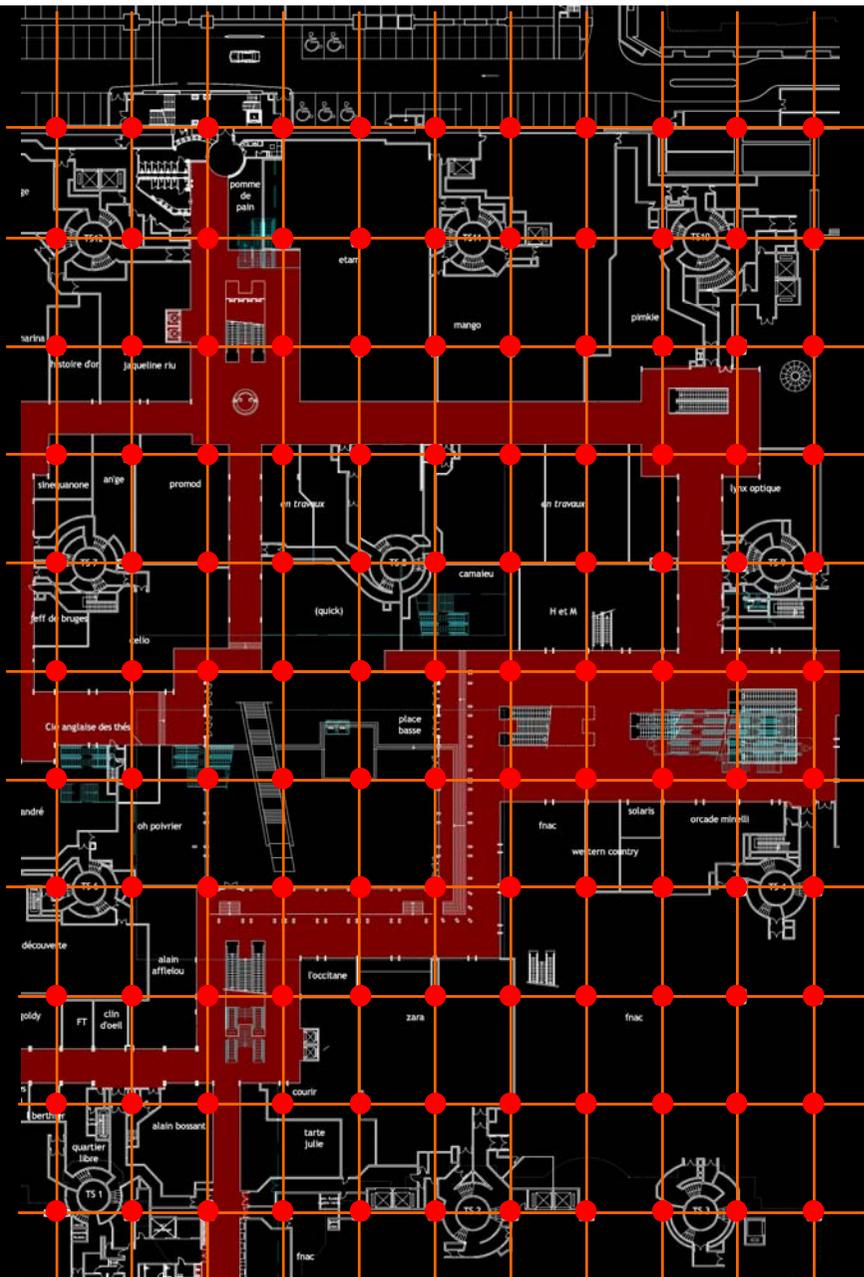
2- les objectifs environnementaux

3- les contraintes et orientations urbaines liées au site

4- les objectifs architecturaux

1- les contraintes techniques

données non exhaustives



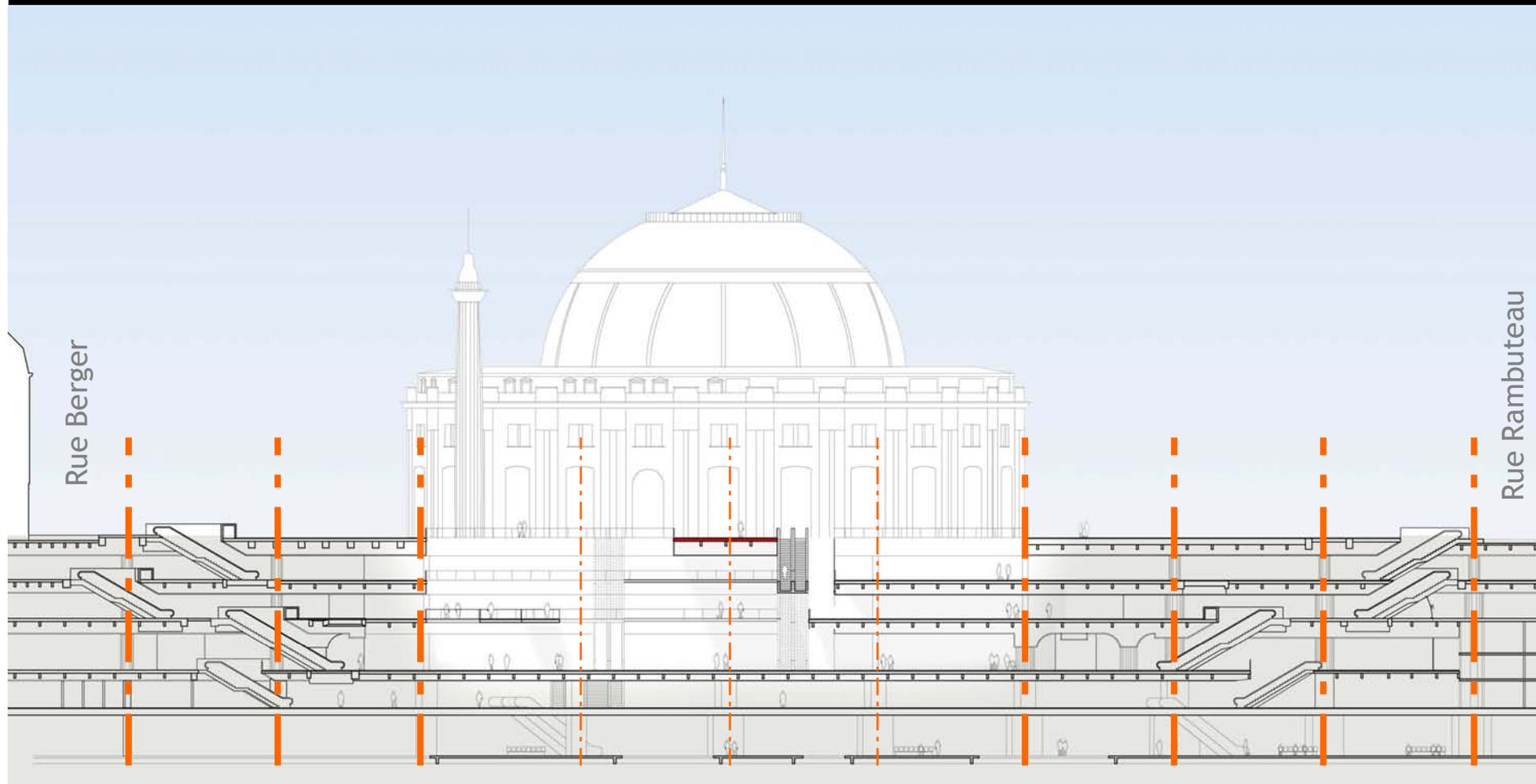
Points porteurs et capacité structurelle

- une maille structurelle de 11,31m x 16m

- Des points d'appui avec une réserve importante de capacité porteuse, à communiquer aux concurrents



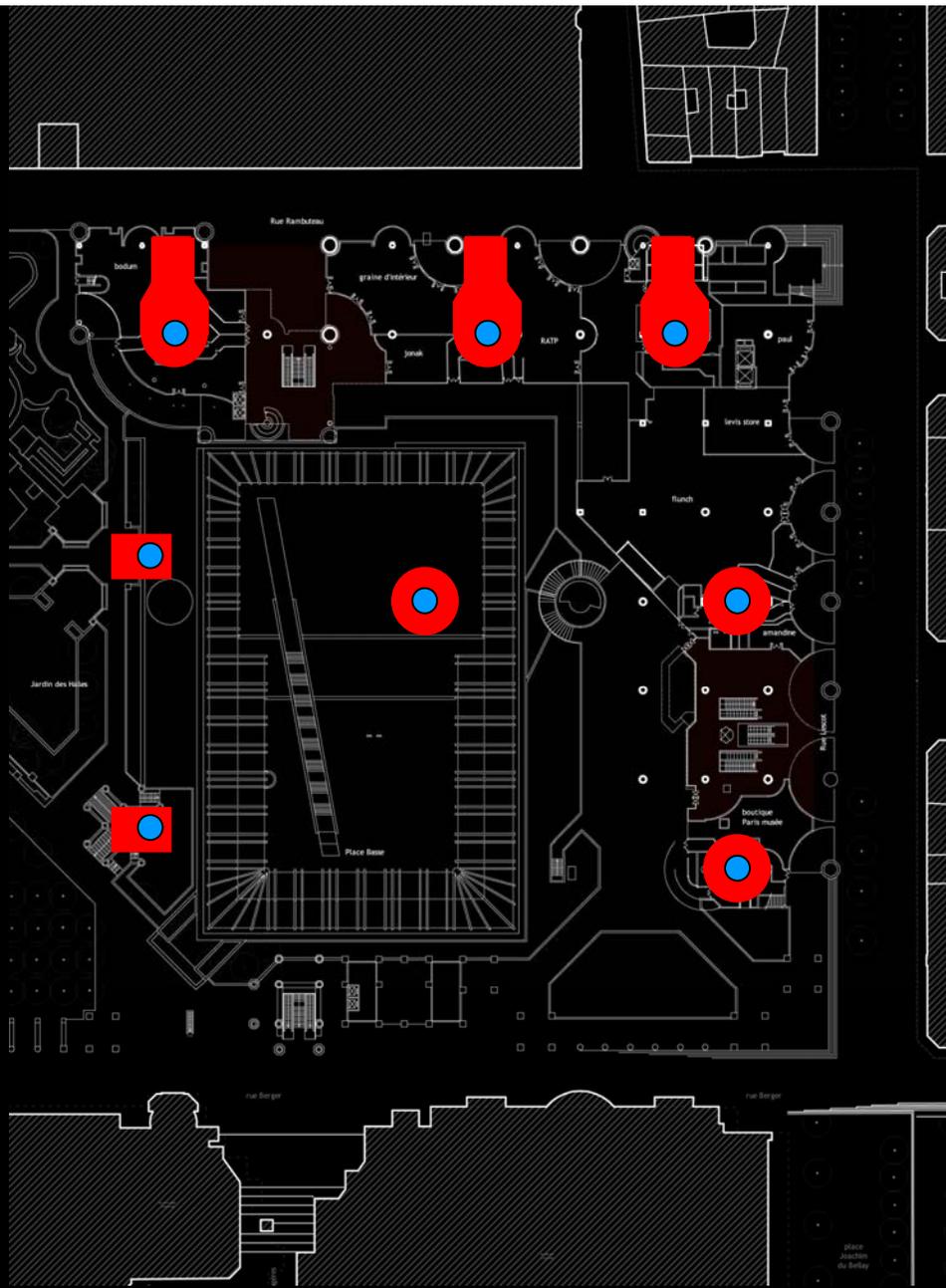
les capacités structurelles



- une structure qui préserve visions et lumières dans la place basse et sur le Cours



la présence de la structure



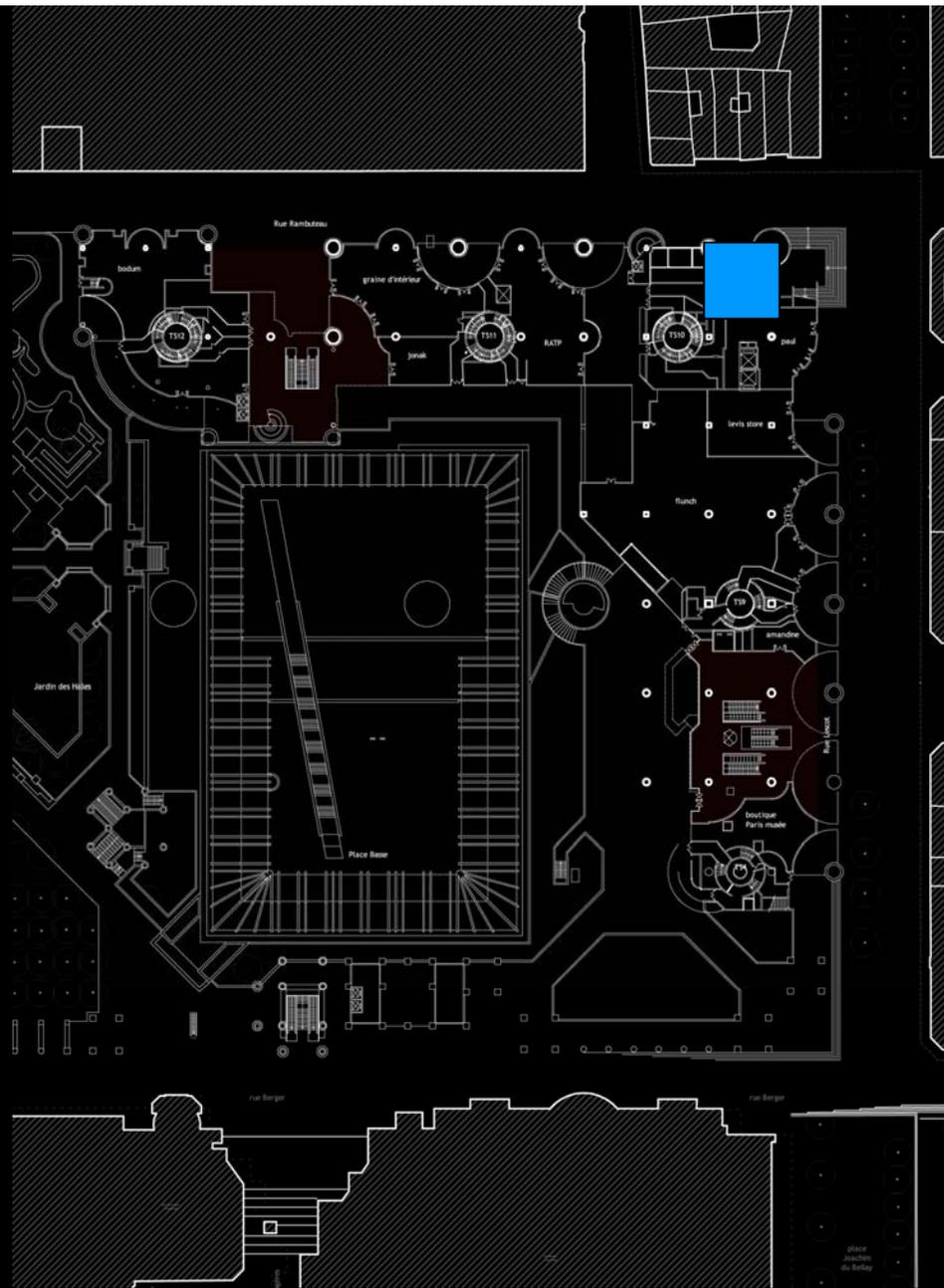
- maintenir les tours de sécurité (TS) triple vis de Chambord évacuant le Forum souterrain

- maintenir les emprises des couloirs de sortie pour les TS enclavées

- maintenir les arrivées d'air frais et le système des « laveurs » des TS



les tours de sécurité et de ventilation



- préserver les importants conduits d'air servant au désenfumage des espaces de transport



le désenfumage RATP

2- les objectifs environnementaux

des objectifs selon cinq axes :

1/ l'énergie

- performances énergétiques (consommation minimisée, déperditions réduites)
- utilisation d'énergies renouvelables
- la captation d'énergie
- la collecte de l'eau pour stockage et réutilisation sur site

2/ les produits

- utilisation de matériaux non polluants
- emploi de matières premières renouvelables
- utilisation de matériaux et de produits à bilan énergétique global favorable (selon la technique d'Analyse de Cycle de Vie, incluant les coûts de la fabrication au recyclage)
- utilisation de matériaux et produits pérennes

3/ le chantier

- préconisations de chantier à faible nuisance
- préconisations de chantier à consommation réduite d'eau et d'énergie

4/ la qualité environnementale des ouvrages

- lumière naturelle
- qualité de l'air
- qualité hygrométrique
- confort thermique

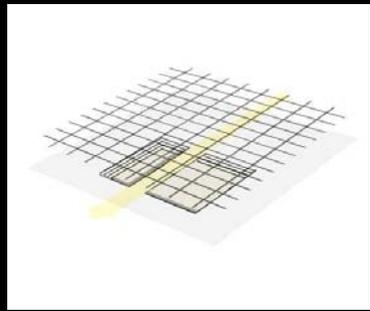
5/ la gestion et coût global de l'ouvrage

- facilité de maintenance et de gestion
- analyse du coût global de l'ouvrage



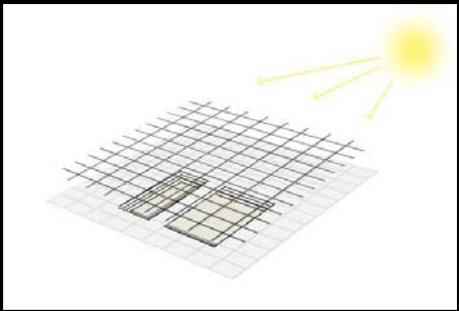


ouverture RER / RATP



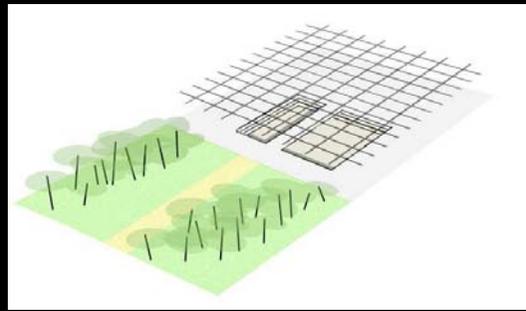
le passage du cours

ouverture du forum



filtrer le soleil

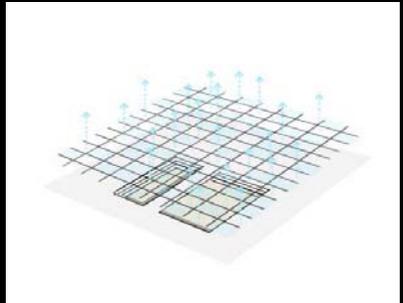
fermeture du forum



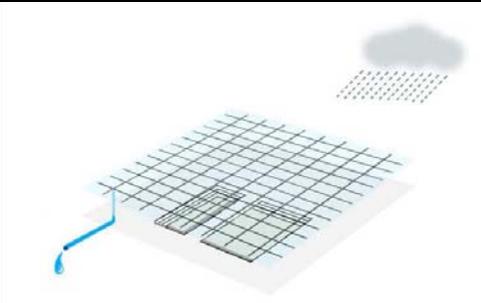
laisser pénétrer le jardin

fermeture RER / RATP

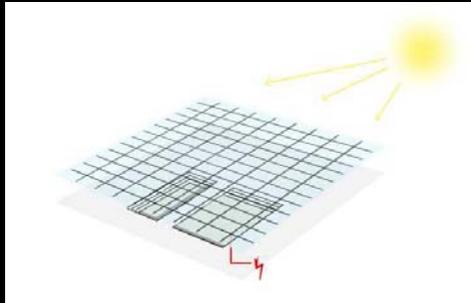
parkings ouverts 24h/24h



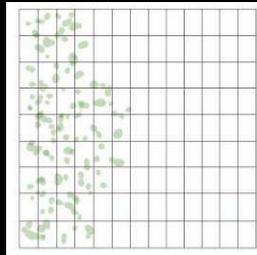
ventilation naturelle / désenfumage



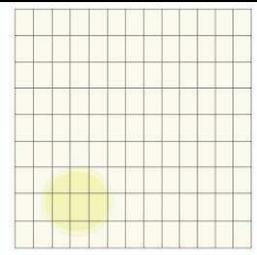
protéger et collecter l'eau de pluie



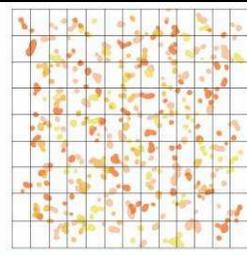
produire de l'énergie



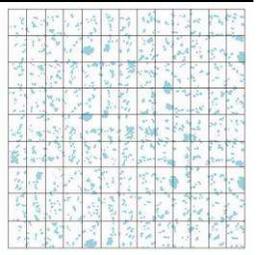
printemps



été



automne



hiver



le rôle essentiel de la toiture

3 - les contraintes et orientations urbaines liées au site

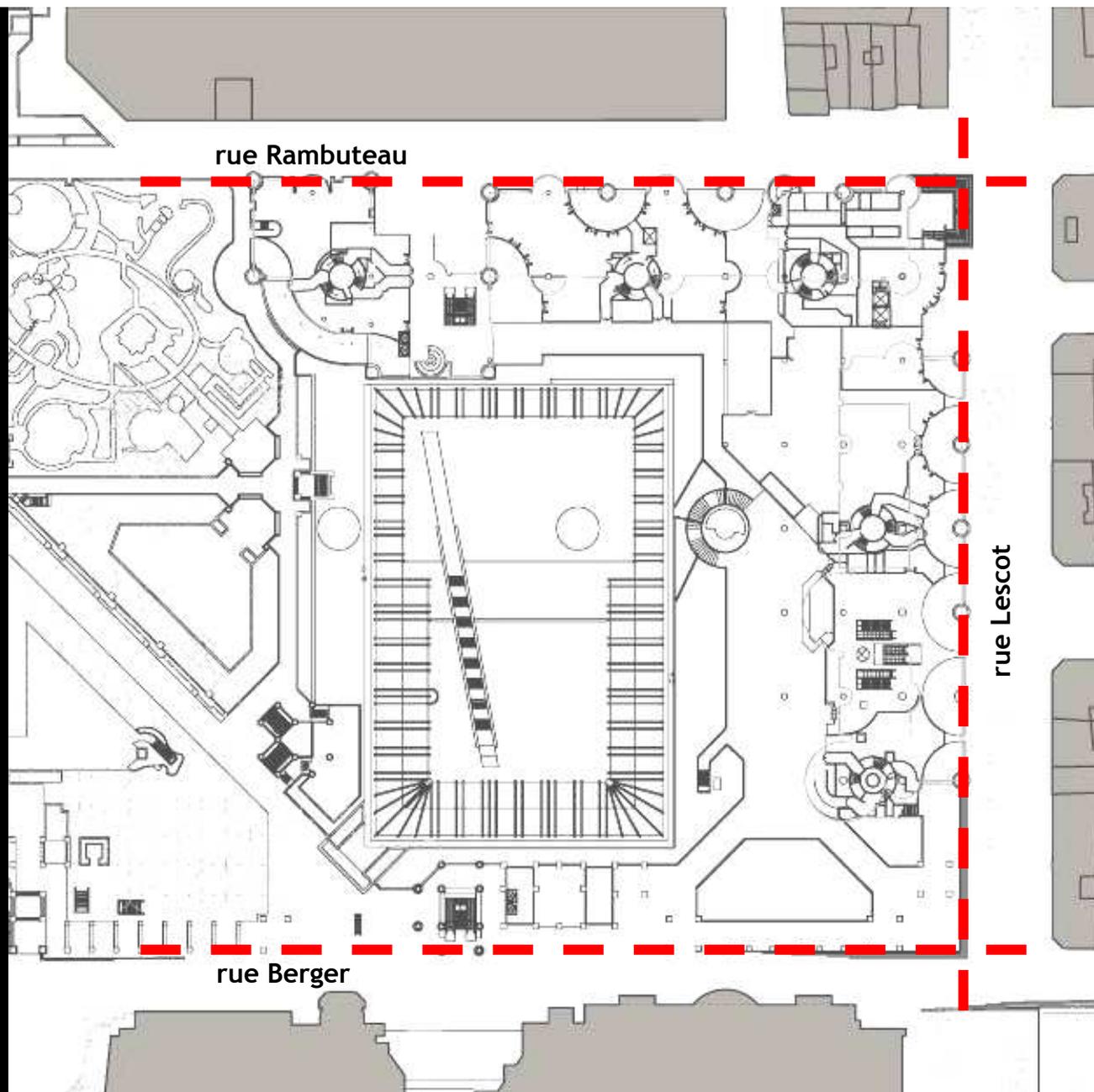
3-1 les contraintes du PLU

3-2 les objectifs du projet urbain d'ensemble

3-3 les contraintes supplémentaires liées au projet urbain

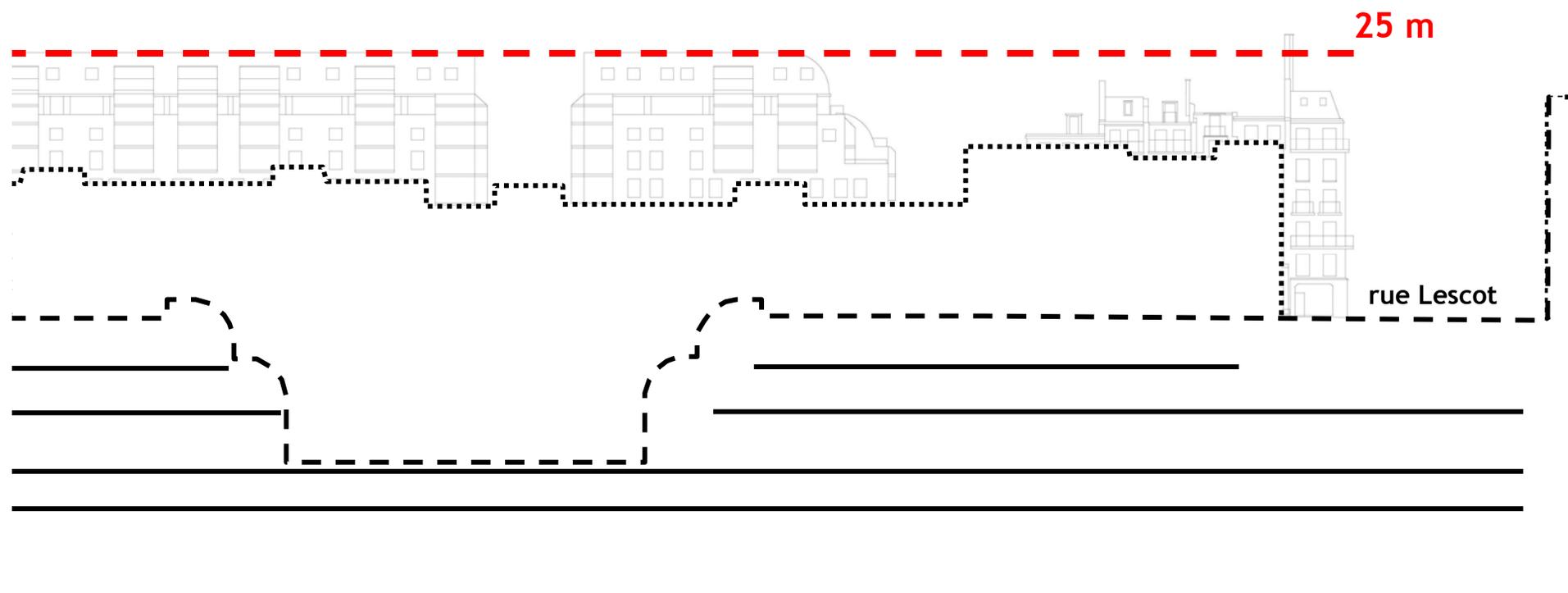
l'implantation sur rue

- définition de l'alignement sur les rues Rambuteau, Lescot et Berger
- le PLU autorise une implantation en retrait de l'alignement



la hauteur définie au PLU

- plafond à 25 m pour les quartiers centraux



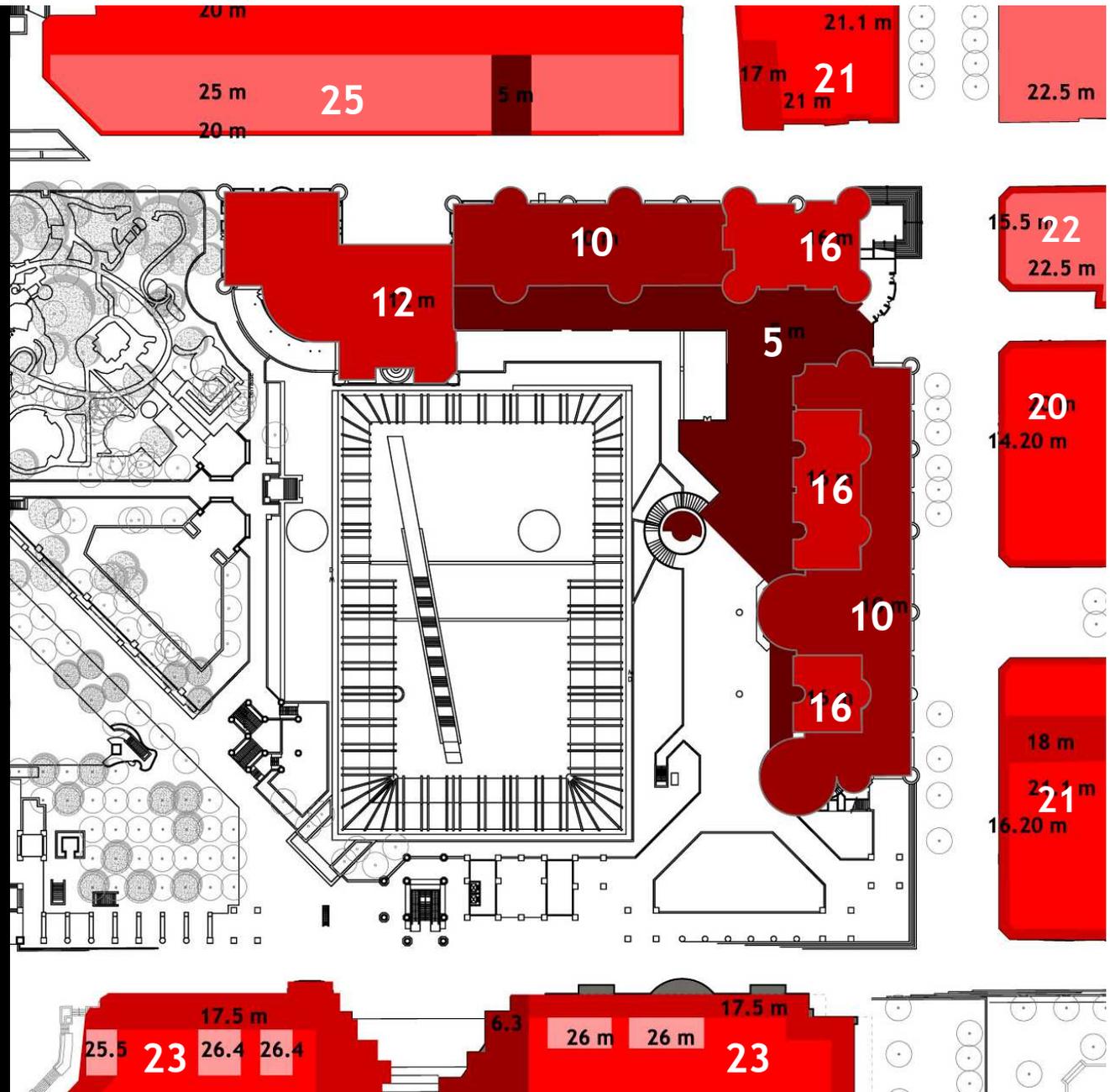
La hauteur des pavillons existants

parties à 16 m : 1 140 m²

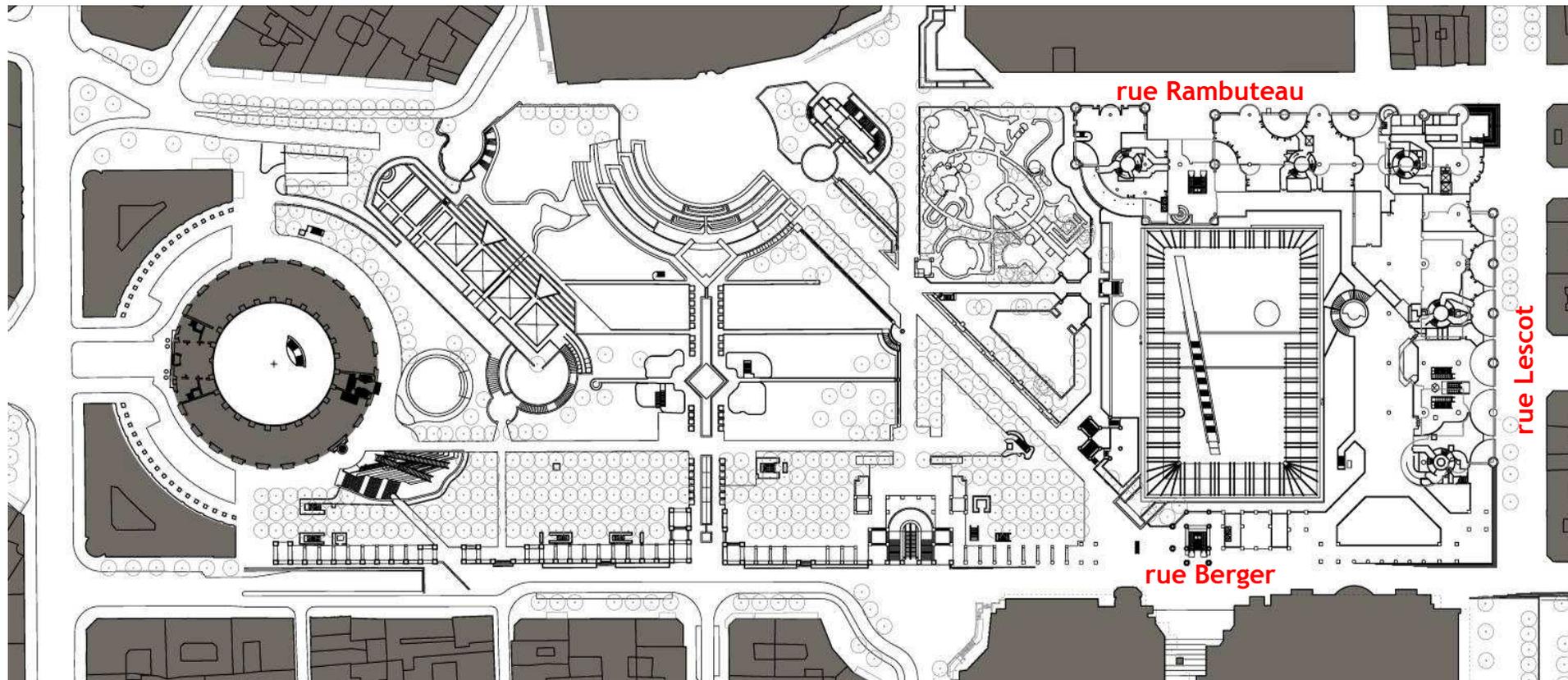
parties à 12 m : 1 150 m²

parties à 10 m : 2 390 m²

parties à 5 m : 1 595 m²



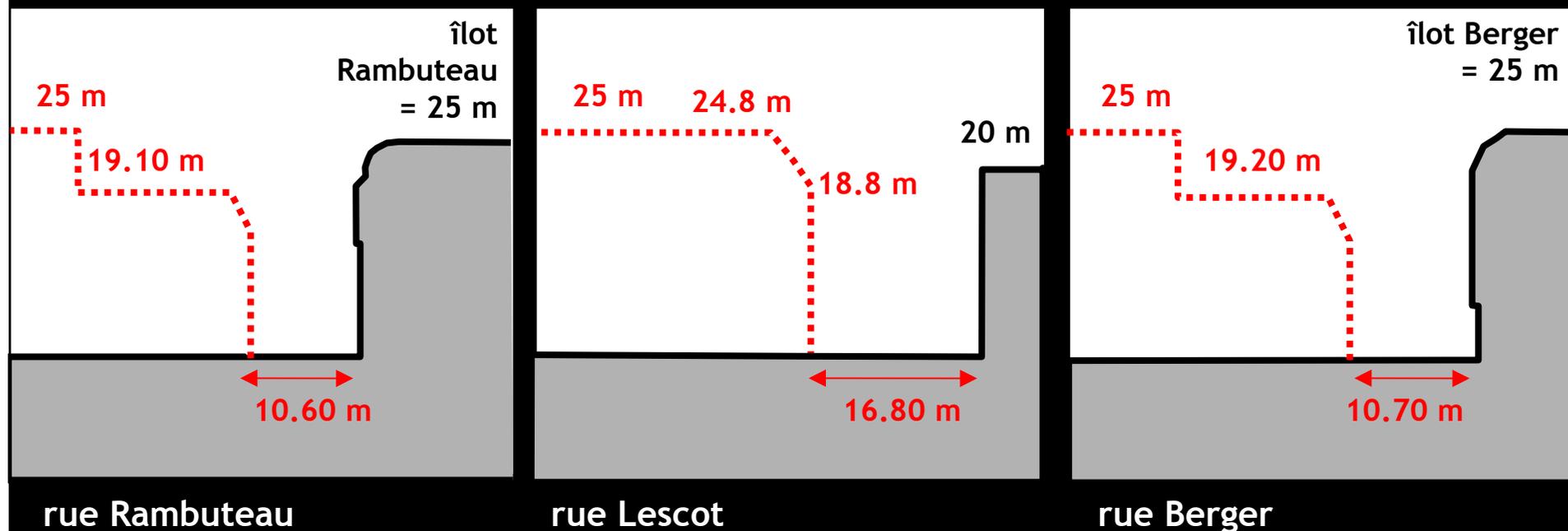
le Carreau / hauteurs actuelles



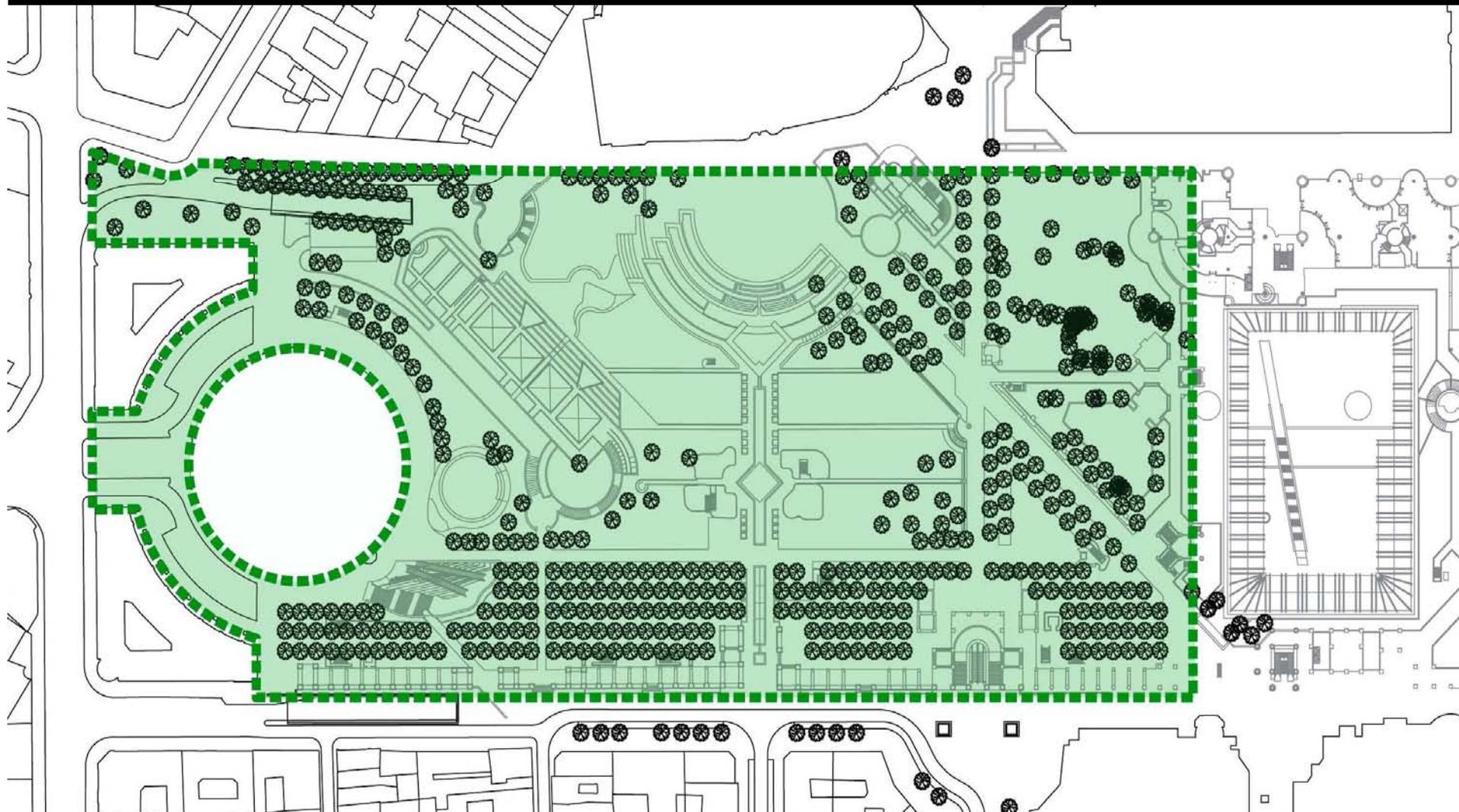
Les prospects et le rapport aux immeubles riverains

les prospects, selon le PLU

- des gabarits et des hauteurs définis par les prospects (dans ce cas : la largeur des rues)



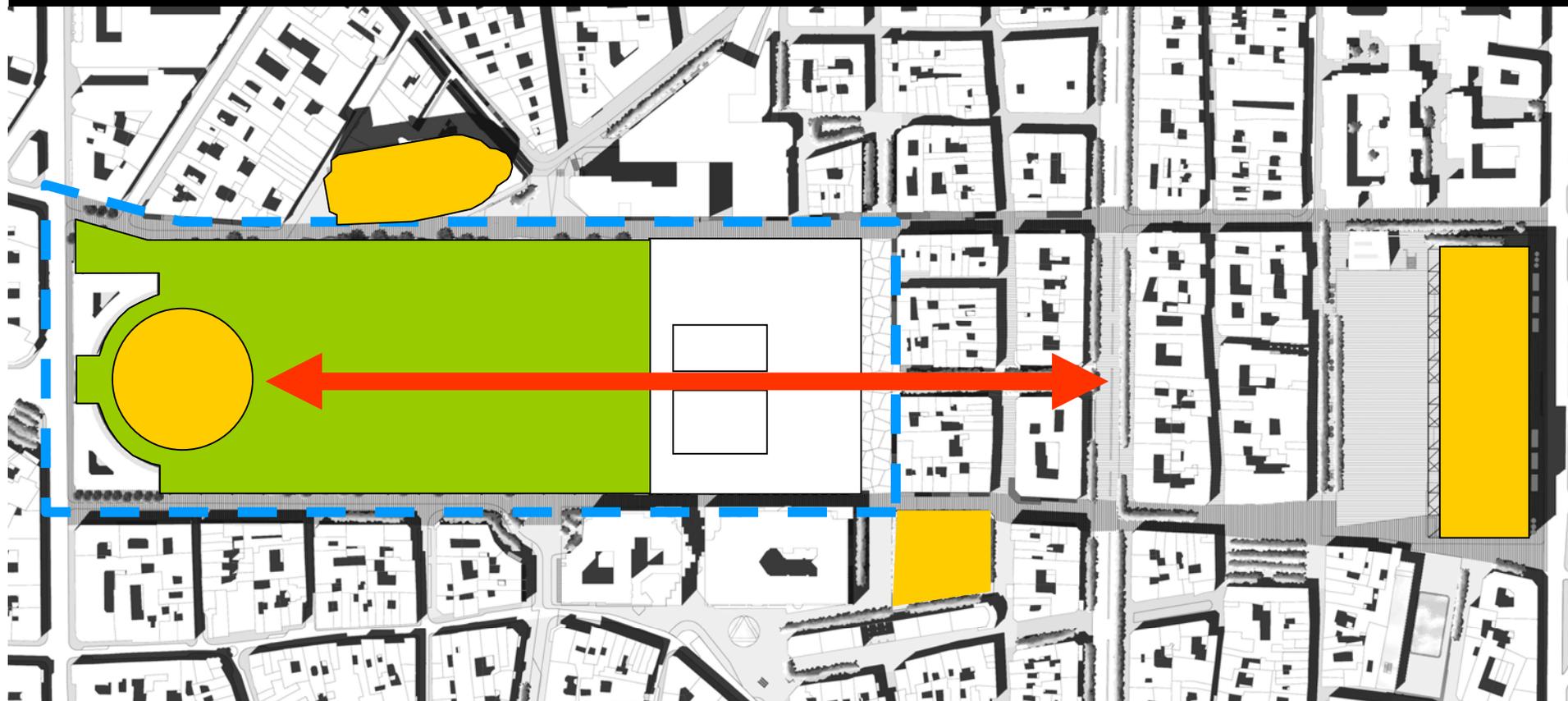
la surface unitaire de 4,3 ha du jardin, inscrite au PLU



3-1 les contraintes du PLU

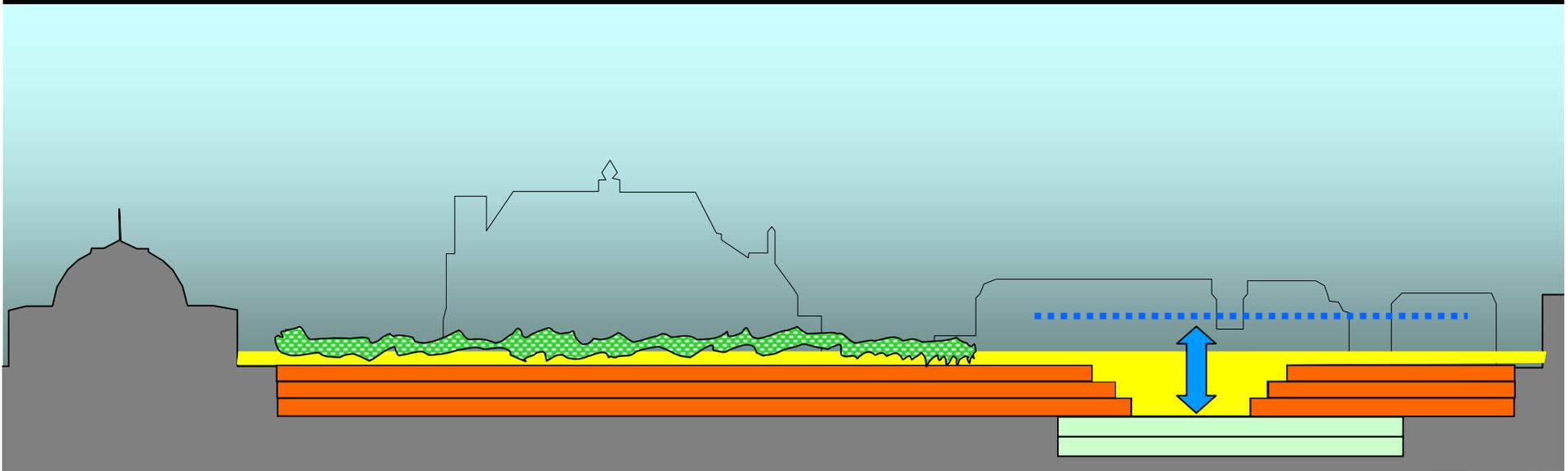
Le projet urbain

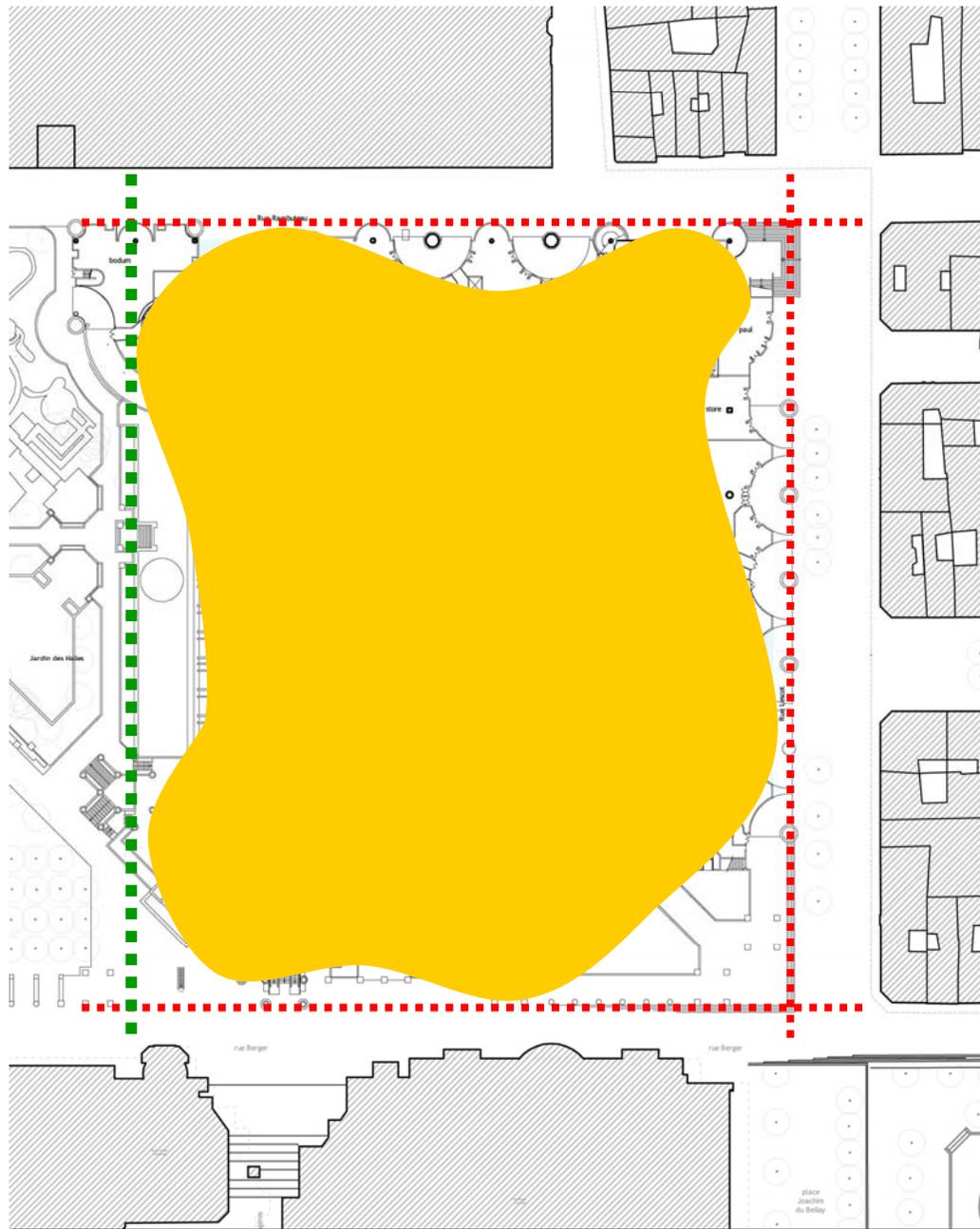
- un site à considérer jusqu'au plateau Beaubourg et la prise en compte des trois monuments qui le bordent
- un site central cadré par les rues du Louvre, Rambuteau, Lescot et Berger
- le plus grand jardin possible
- un Cours Est-Ouest qui structure le site de la Bourse du Commerce au bd. Sébastopol



la troisième dimension du site, la dimension verticale

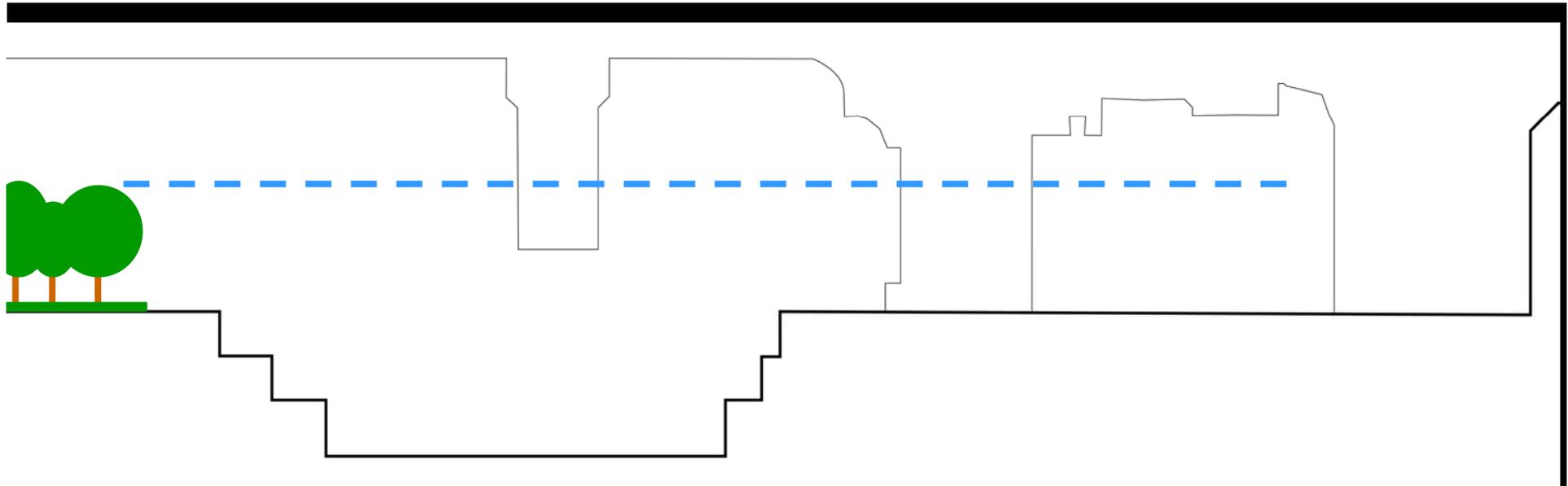
- la prise en compte du monde souterrain du site et de ses espaces de transport où transitent 800 000 voyageurs par jour
- la création d'une émergence donnant une visibilité au monde souterrain et permettant d'améliorer les accès
- retrouver la continuité de l'espace public, en surface et en profondeur
- faire de cette émergence la traduction spatiale et architecturale de la Porte d'entrée dans Paris pour les franciliens





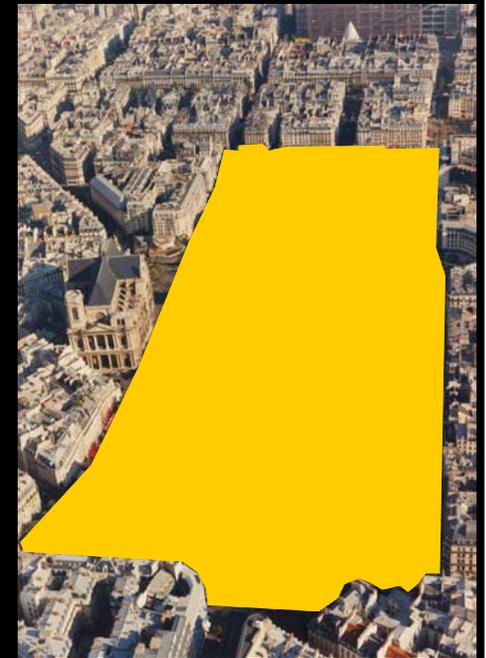
les limites d'implantation :

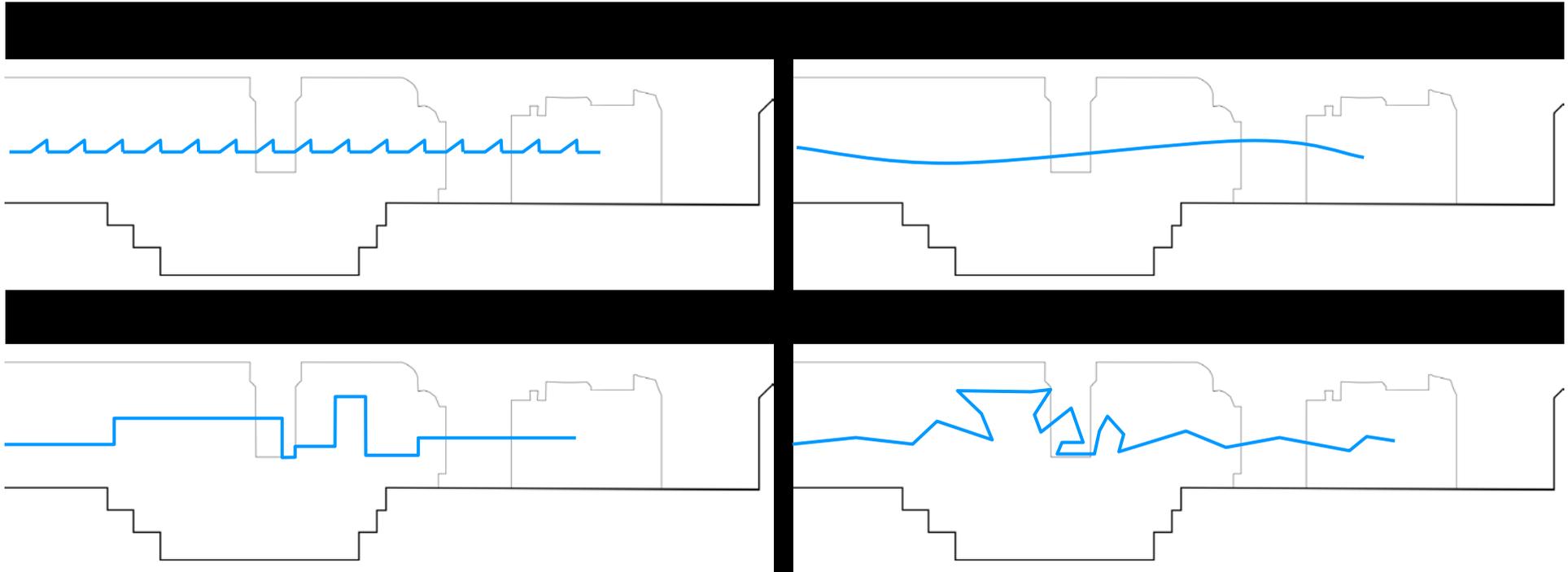
- la limite Est du jardin complète les alignements sur rue du PLU, donnant le contour de l'emprise maximum
- des retraits sont possibles sur les quatre côtés



une hauteur réduite de l'émergence, afin que :

- celle-ci reste à l'échelle du jardin et de ses grands arbres
- le site central des Halles soit appréhendé jusqu'à la rue Lescot



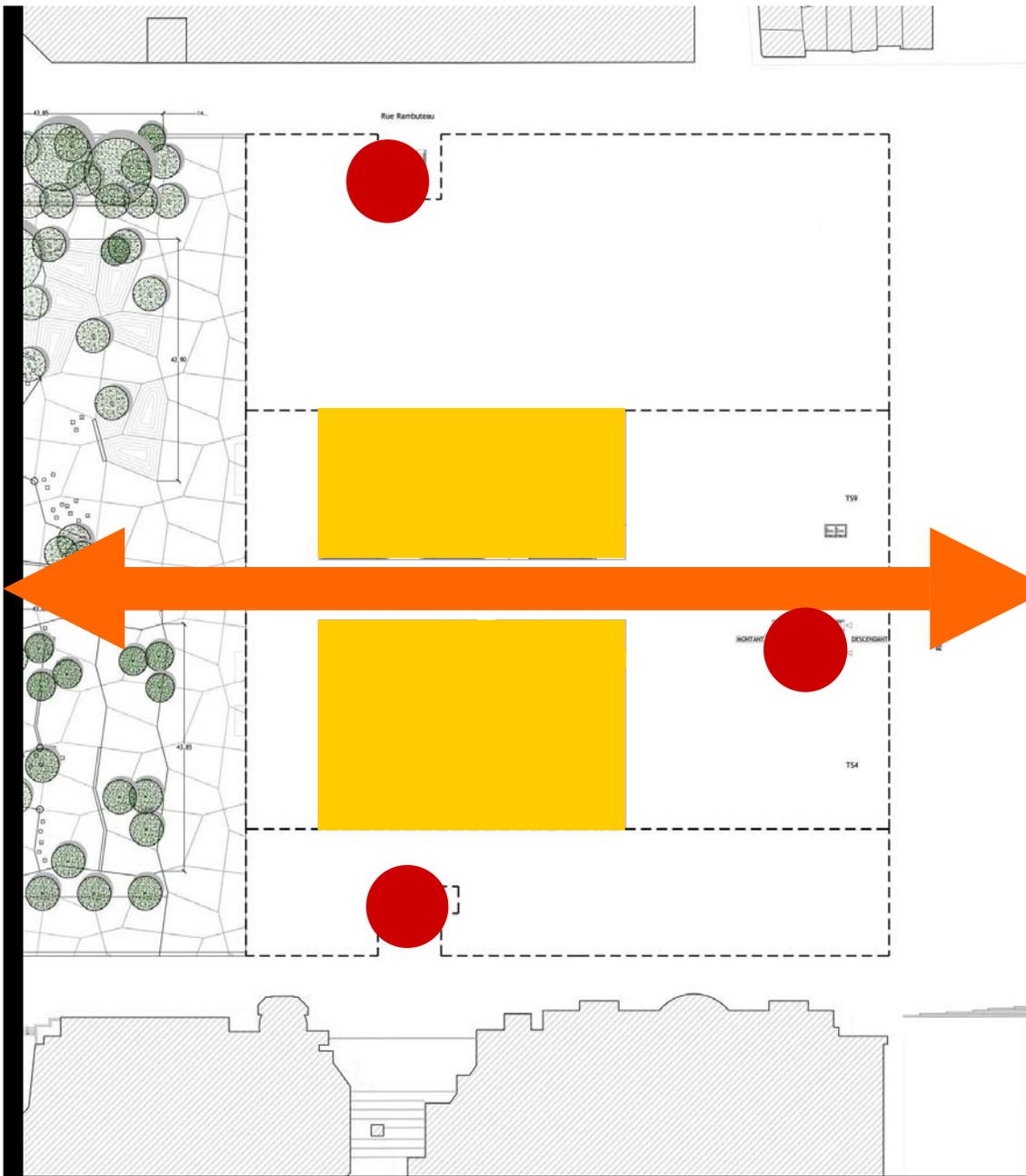


Hauteur et création architecturale

- laisser aux concurrents des marges de liberté pour une architecture plus riche



3-3 les contraintes supplémentaires liées au projet urbain



les continuités horizontales
et verticales à prendre en
compte

- le passage du Cours
- la liaison avec la place basse reliant
les sous-sols au jardin et à la ville
- les entrées actuelles du Forum à
préserver



3-3 les contraintes supplémentaires liées au projet urbain

4- les objectifs architecturaux

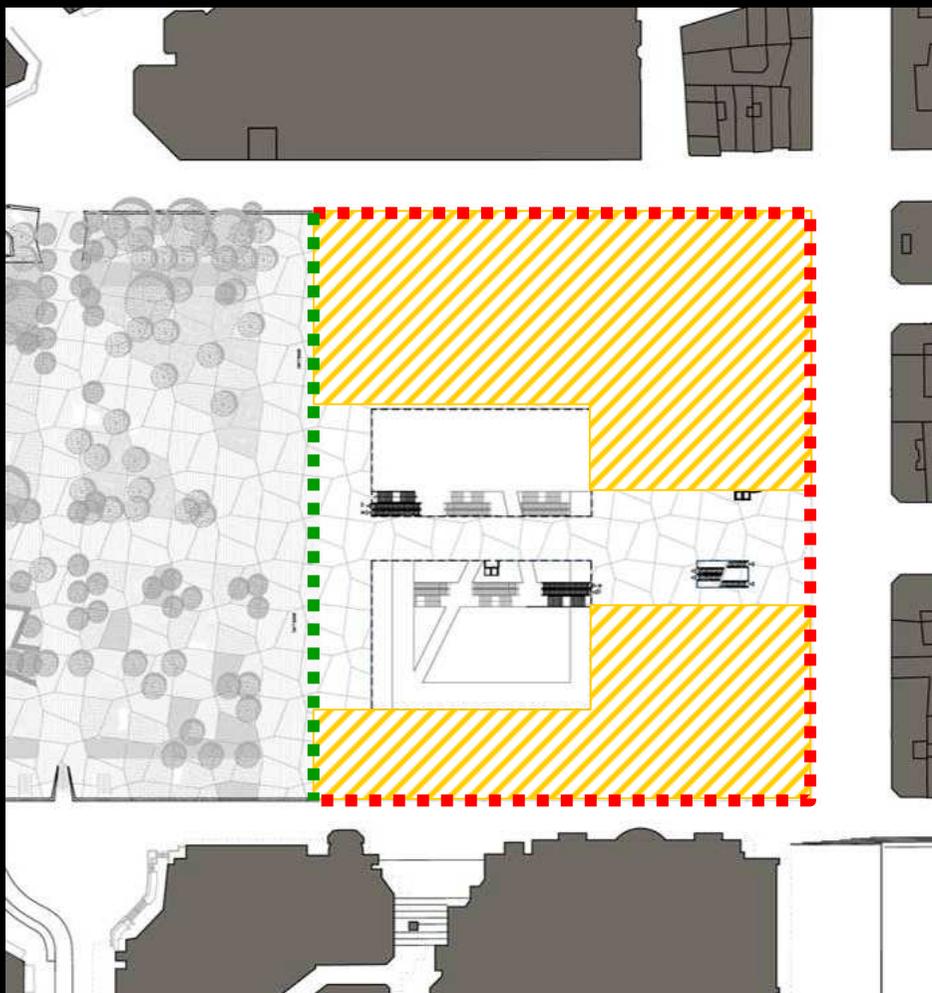


sous le toit, les parties non constructibles dans l'emprise :

- afin de préserver l'éclairage naturel du Cours et des niveaux inférieurs et conserver la vision sur l'axe Est/Ouest, un secteur non constructible (sauf toiture) est défini, sur environ 6600 m²



l'espace non-constructible



La partie constructible sous le toit

La partie constructible est constituée de l'espace à l'intérieur des alignements, déduction faite de l'espace non constructible. Elle représente environ 11300 m² à RdC.

Cet espace s'étend sur toute la hauteur du volume (plusieurs niveaux possibles)



l'espace constructible

Différentes répartitions possibles

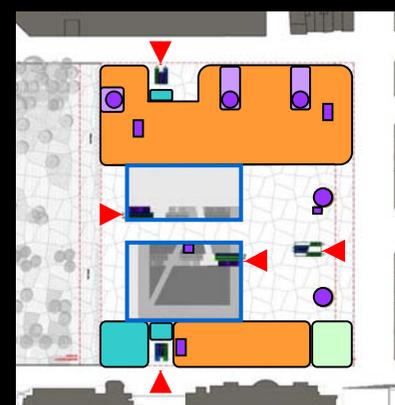
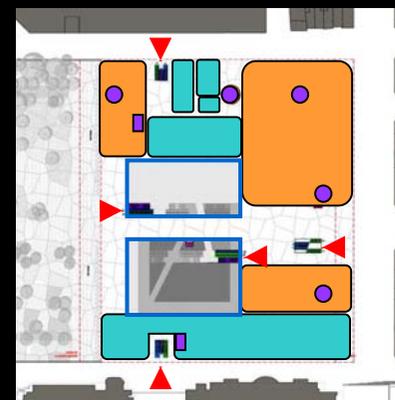
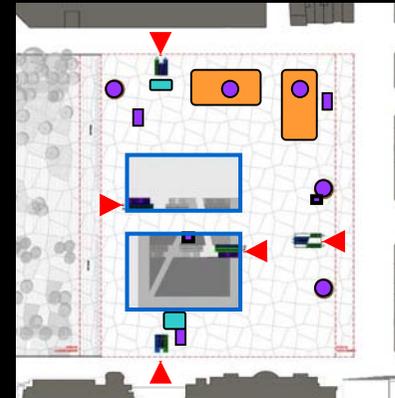
Tests non exhaustifs

11 000 m² SU
un parvis le plus libre possible

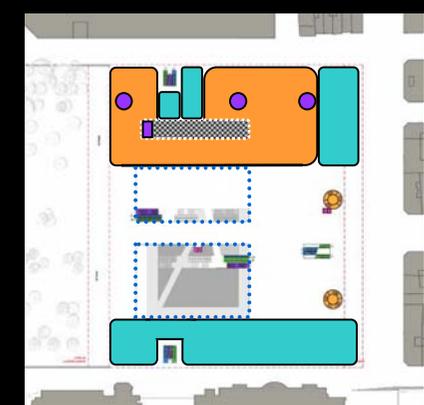
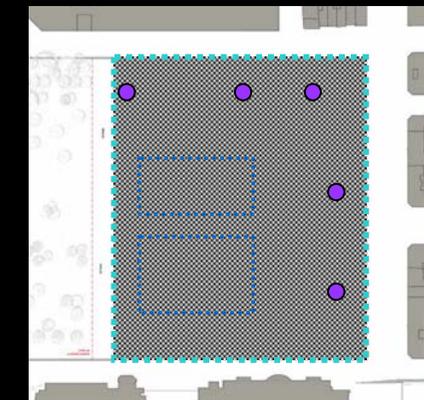
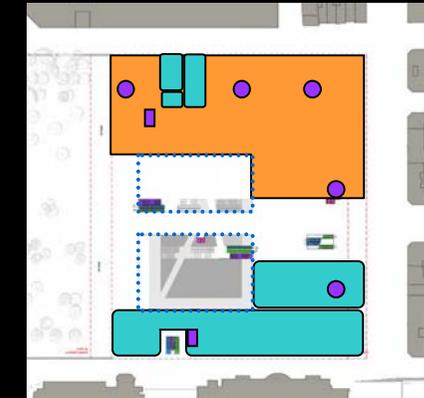
11 000 m² SU
un parvis le plus occupé possible et
un toit accessible

15 000 m² SU
les ailes nord / sud le plus
occupées possible

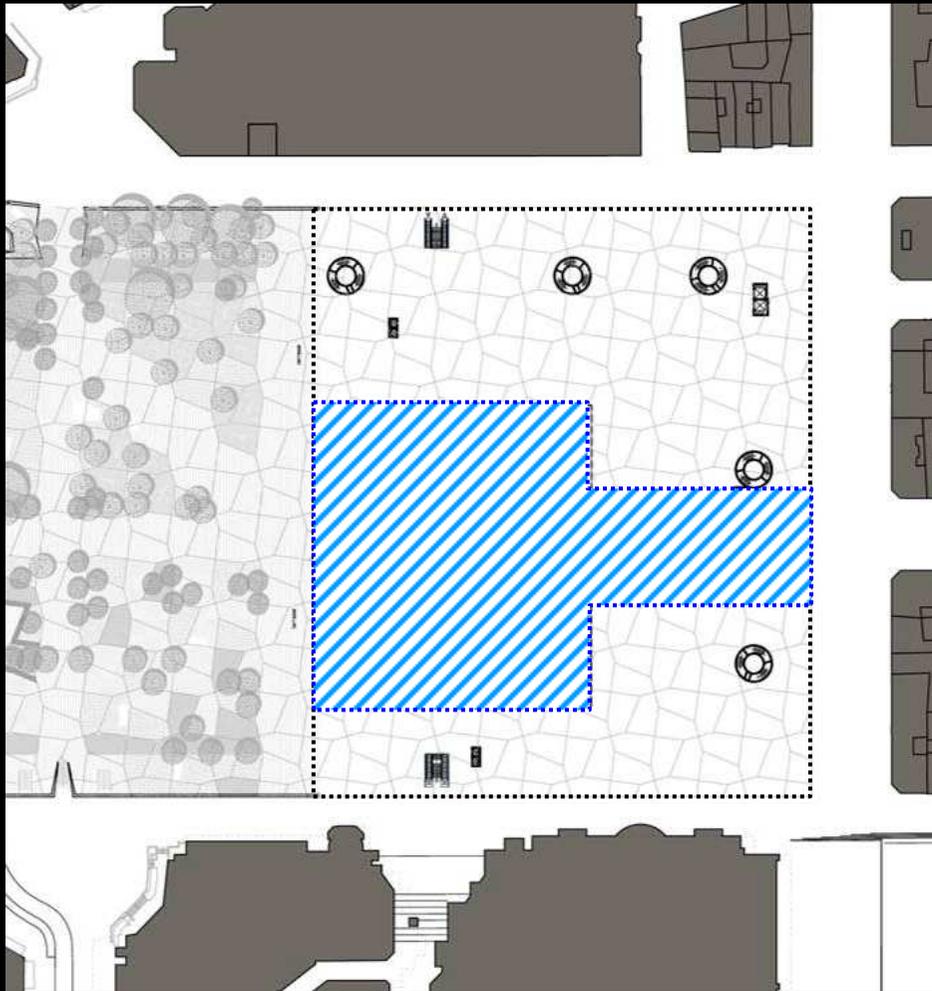
RdC



R+1

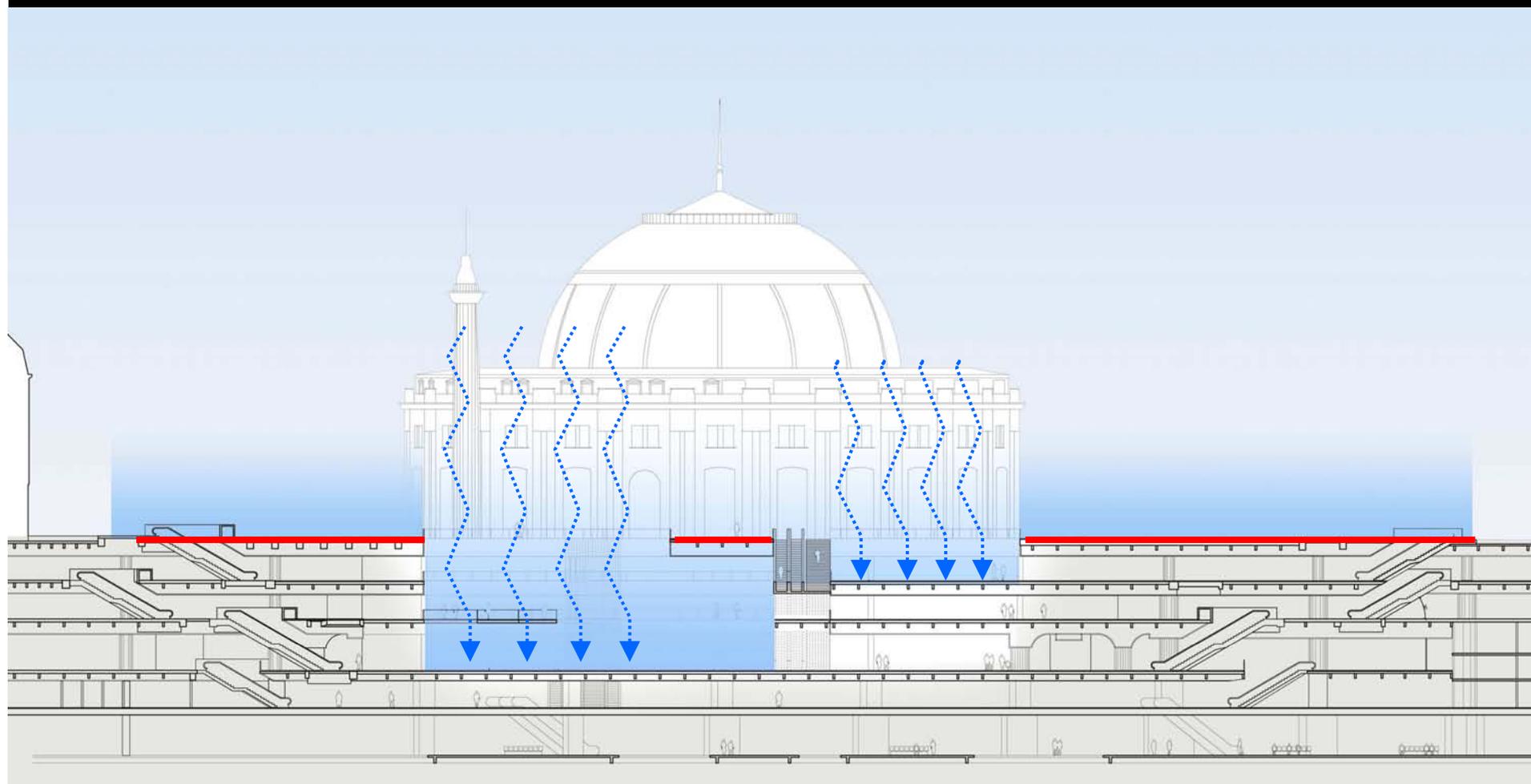


tests de répartition des surfaces construites

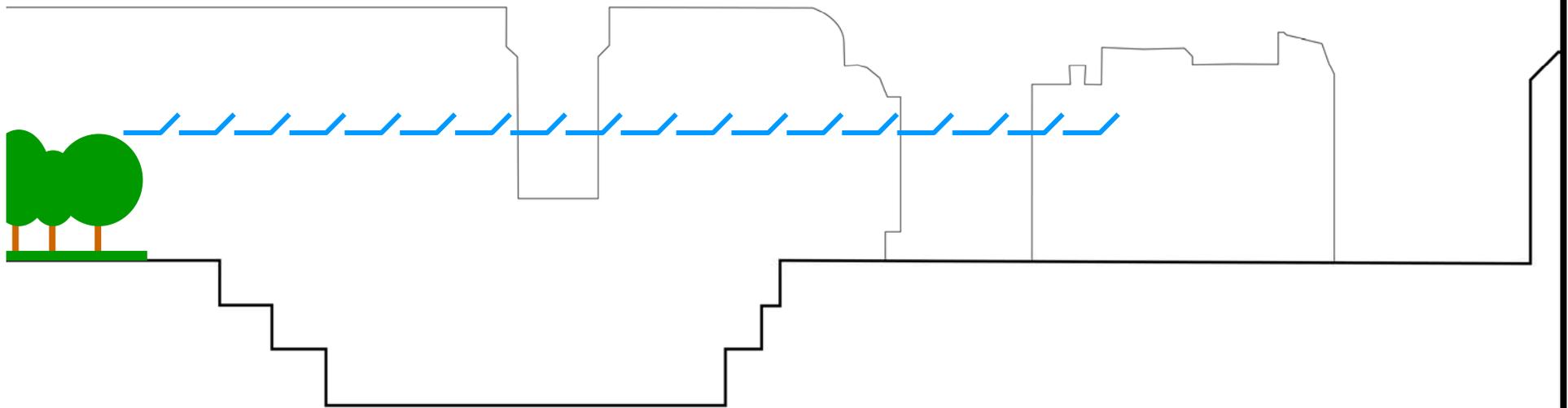


imposition du cahier des charges concernant l'éclairage naturel

- éclairage zénithal important en lumière naturelle de toute la place basse et du passage du Cours
- filtrage de la lumière solaire pour éviter l'effet de serre en été

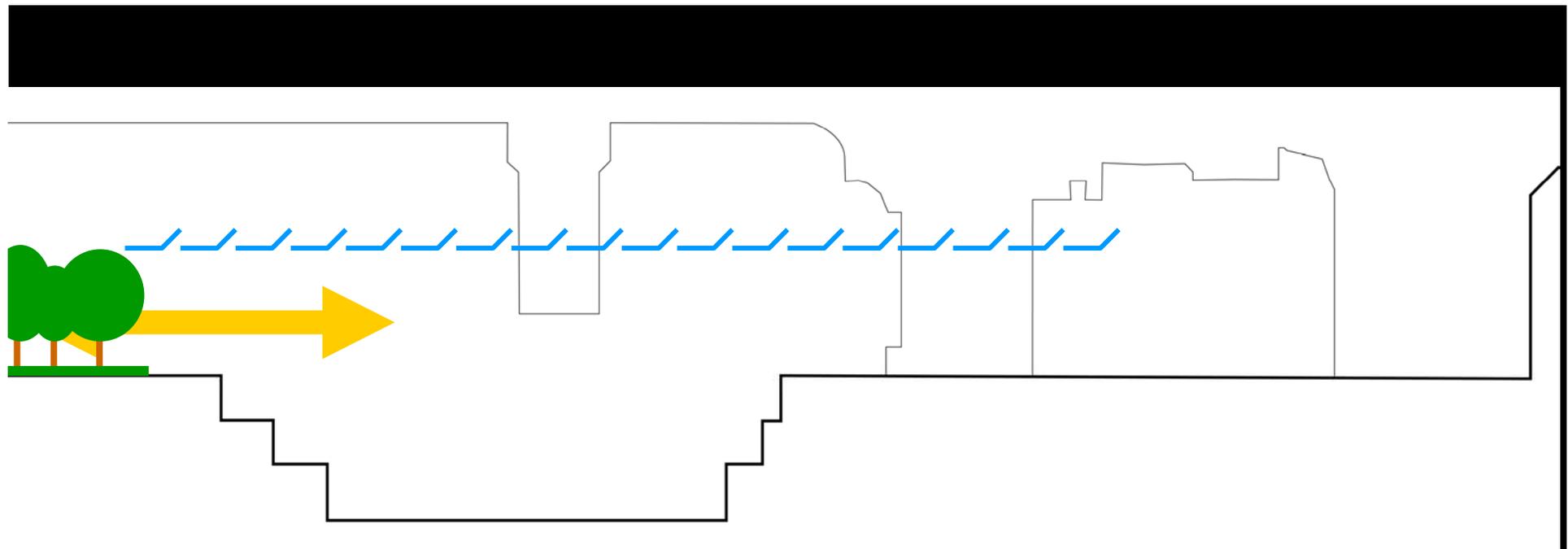


La lumière naturelle



- ouverture de 50% des surfaces couvrant les espaces ouverts pour permettre le désenfumage (place basse, Cours, surfaces libres sous toiture à RdC)
- utilisation des ouvertures zénithales pour la ventilation naturelle afin d'éviter l'effet de serre.





La relation entre le Carreau et le jardin

La relation entre le jardin et le carreau devra être très forte, sur le plan architectural, sur le plan de la vision et du fonctionnement.

Depuis les niveaux souterrains, le jardin devra être perçu comme plus proche.



la relation carreau / jardin

Le Carreau devra apparaître
comme une véritable œuvre
architecturale, légère et
lumineuse, animée le soir,
émergence du monde souterrain
des Halles, porte d'entrée dans
Paris dialoguant avec la Bourse
du Commerce, Saint Eustache et
Beaubourg.

